



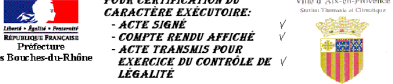
Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2013.294**

Séance publique du

3 juin 2013

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130603-27698- DE-1-1_0
Date de signature : 05/06/13
Date de réception : mercredi 5 juin 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

OBJET : JOURNEES DES HANDICAPS ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Le 03/06/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28/05/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEvesa, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESSE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Héliot BRAMI à Mme Odile BONTHOUX, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Sophie JOISSAINS à M. Jules SUSINI, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mlle Odile BARBAT-BLANC, M. Victor TONIN à Mme Catherine SILVESTRE

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Robert FOUQUET, Mme Michèle JONES, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard GERACI donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Qualité de Vie
Mission Petite Enfance et Solidarités

MFC/8478

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 03/06/13

RAPPORTEUR : M. Gérard GERACI

Nomenclature : 7.5 Subventions

Politique Publique : 12-DEVELOPPEMENT DES SERVICES DE PROXIMITE AUX AIXOISES ET AIXOIS

OBJET : JOURNEES DES HANDICAPS ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS -
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les missions du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), Etablissement Public Local de la Ville d'Aix-en-Provence, s'articulent principalement autour des interventions sociales de la gérontologie et du handicap.

Parallèlement la Ville d'Aix-en-Provence subventionne de nombreuses associations et clubs apportant leur soutien aux personnes âgées ou en situation de handicap.

Après dix années de sensibilisation du grand public sous la forme d'une manifestation intitulée «Forum handicap», réalisée en partenariat avec la Ville d'Aix-en-Provence, le secteur associatif, les partenaires institutionnels, le lycée Émile Zola et les étudiants de l'École Nationale des Arts et Métiers, le CCAS a souhaité donner une nouvelle impulsion à cette manifestation en organisant une opération intitulée « Les journées des handicaps ».

Ces journées se dérouleront les 30 et 31 mai prochain et ont pour objectifs prioritaires :

- de permettre aux associations de mieux se connaître entre elles et de mieux se faire connaître.
- de sensibiliser le grand public aux différents handicaps dans un esprit de meilleure intégration des personnes en situation de handicap.

Ces deux journées se dérouleront comme suit :

- le 30 mai la Cité du Livre, salle Armand Lunel : Rencontre des associations et du public et réflexion autour de quatre thématiques : annonce du handicap, compensation/indemnisation,

accessibilité citoyenneté et vieillissement (de la personne et des aidants). Pour chaque thème, des professionnels, des personnes en situation de handicap, et des associations témoigneront de leurs expériences et ouvriront le débat.

- le 31 mai dans le centre-ville : organisation d'un handirallye culturel. Des équipes composées de personnes en situation de handicap et de personnes valides mettront leurs compétences en commun et partiront sur des circuits balisés d'énigmes culturelles à la découverte du centre-ville historique et de son accessibilité.

Afin de renforcer le partenariat entre la Ville et le CCAS mais également promouvoir et développer cet événement au sein de la Ville, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) une subvention pour l'organisation des journées des handicaps.

- **DIRE** que la dépense correspondante d'un montant de 3 000,00 €(trois mille euros) sera imputée au budget 2013 de la Ville sur ligne budgétaire 92521 6574 1777 (aide sociale aux personnes handicapées adultes) qui présente les disponibilités suffisantes.

2013.294 - JOURNEES DES HANDICAPS ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU CCAS

Présents et représentés	: 48
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 48
Pour	: 48
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

Ont signé Jean CHORRO,

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 05/06/2013
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**